



Ville de / Town of
BARKMERE

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes et organismes intéressées
par le projet de règlement 289 relatif à la démolition d'immeubles

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de Barkmere, que le conseil municipal a adopté, à une séance ordinaire tenue le 12 avril 2025, le projet de règlement numéro 289 relatif à la démolition d'immeuble.

QUE le projet de règlement a pour objet d'interdire les travaux de démolition complète ou partiel d'un immeuble patrimonial situé sur le territoire de Barkmere à moins que le ou la propriétaire de l'immeuble n'ait au préalable obtenu une autorisation du Conseil et que la Ville n'ait délivré un certificat autorisant la démolition.

QUE conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement, qui aura lieu le 10 mai 2025 à compter de 10h00, au Centre communautaire, situé au 199, chemin Barkmere.

QUE lors de cette assemblée publique, le maire ou le membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE le projet de règlement numéro 289 ne contiennent aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

QUE le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville situé au 199, chemin Barkmere, sur le site web de la ville : www.barkmere.ca, ou en faisant la demande par courriel : dg@barkmere.ca

DONNÉ À Barkmere, Québec, ce 15^e jour du mois d'avril 2025.

Martin Paul Gélinas
Directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication d'un avis public

Je soussignée, Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier de la Ville de Barkmere, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public concernant l'avis de consultation publique en regard du règlement 289 en en affichant une copie sous forme prescrite par le règlement 247 concernant la publications des avis municipaux de la ville de Barkmere sur le site internet www.barkmere.ca suivi d'une signification de cet affichage par courriel à toutes les adresses de la banque d'adresses de courriel de la ville de Barkmere.

DONNÉ À Barkmere, Québec, ce 15^e jour du mois d'avril 2025

(Original signé)

Me Martin Paul Gélinas
Directeur général et secrétaire-trésorier